



3604

**COMMUNICATION DE LA
COMPOSANTE MICRO FINANCE ET
ACTIVITES GENERATRICES DE
REVENUS**

3604



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

**PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD – FND)**

Réf : Prêt : FAD/N° F/SEN/LUT/PAU/99/22 du 19/08/99
Prêt : FND N° 286/du 25/05/99.

**COMPOSANTE MICROFINANCE ET ACTIVITES
GENERATRICES DE REVENUS**

FICHE TECHNIQUE

Avril 2002

.....
Avenue Bourguiba 3 X C – Castors – BP 17245 – Tél : 869 10 87 Face Dibiterie djily MBAYE – Email : plcp@sentoo.sn

Objectif : Accroître les capacités de génération de revenus des groupes cibles,

Montant de l'Enveloppe : 2 580 000 000 F CFA

Partenaires –Bénéficiaires (par catégorie sociale)

- Groupes cibles vulnérables : femmes , jeunes , handicapés à revenus précaires, personnes du 3^{ème} âge actives et à faibles revenus , sans expérience de crédit.
- Associations ou groupements de jeunes, de femmes en situation difficile
- Associations ou groupements de Jeunes ou femmes , organisés autour de MPE (Micro et Petite Entreprise) en difficulté de développement ou en extension.

NB : Les différentes catégories sociales sont issues des 600 communautés de base ciblées par l'étude du milieu

Financement d'Activités Génératrices de Revenus :

- A travers les SFD, maîtres d'ouvrage délégués ou leurs opérateurs (Mutuelles ou Groupements d'Epargne et de Crédit)

Partenaires d'exécution :

- SFD, ONG, Agents de services techniques de l'administration

Résultats attendus :

- Renforcement des capacités techniques des personnels des SFD, des ONG, des Services techniques de l'Etat et des groupes cibles du projet
- Financement de manière durable des A.G.R des cibles du PLCP :
 - o 290.000 micro crédits alloués ;
 - o 2.400 prêts accordés aux caisses locales d'épargne et de crédit.

NB : Les groupes cibles peuvent être organisés en associations ou groupements de dix membres maximum.

- Par Micro et Petites Entreprises (M.PE), il faut comprendre des jeunes ou des femmes, déjà actifs dans le monde de la production, regroupés autour de petites activités, favorisant la promotion de l'emploi, mais qui auraient des difficultés pour disposer d'un fonds de roulement pour développer leurs activités.

STRATEGIE D'INTERVENTION

Dès l'adoption au Sénégal, d'une loi cadre bancaire (95.03) qui régit et organise l'exercice d'activités de Microfinance, 511 Mutuelles et Groupements d'Epargne et de Crédit ont été reconnus. Malgré ces dispositions tendant à toucher le maximum d'individus, le taux de pénétration tourne autour de 18% ; et force est de reconnaître qu'une bonne partie des populations, que nous considérons comme « Groupes Cibles Vulnérables » n'est pas prise en compte, parce que ne remplissant pas de conditions préalables à l'accès au crédit octroyés par les S.F.D.

C'est pourquoi le PLCP, dont les investissements sont destinés à cette catégorie sociale démunie, souhaite voir une démarche adéquate qui permet de prendre en charge la spécificité des groupes cibles pour leur faciliter l'accès au crédit en assouplissant les conditionnalités comme **l'adhésion, l'épargne préalable, la garantie, le taux d'intérêt élevé**. Ces aspects devraient être pris en compte par ces institutions dans la formulation de la stratégie de mise en œuvre des activités du projet.

Fort de ces contraintes, le PLCP, dans le cadre de la mise en œuvre du Volet en direction des populations pauvres, attire l'attention sur la démarche qui consiste à globaliser toute la clientèle, et qui risquerait de masquer la spécificité de chaque composante des communautés. Les produits et services qui leur seront offerts doivent être modulés suivant leur catégorie sociale. Au vu de la mission qui est assignée au projet, il a comme souci majeur de veiller à **l'organisation, à l'encadrement à la formation et au financement** des groupes cibles vulnérables à des **conditions évolutives, souples** et adaptées. De ce point de vue, il est alors important de les catégoriser en vue de les familiariser progressivement aux procédures financières des S.F.D, et d'ici la fin du Projet, d'en faire des clients réels capables de se prendre en charge. Etant entendu que les groupes cibles éligibles au guichet III sont déjà prêts pour évoluer avec les taux du marché.

Ainsi, les S.F.D., avec qui le P.L.C.P. a signé une convention, devront analyser la situation des groupes cibles et développer des produits qui leur seront accessibles à travers leurs partenaires (mutuelles ou G.E.C.). Au total, le rôle attendu des SFD, qui en fait sont des **prestataires de services, donc rémunérés** (5% à partir du taux d'intérêt), est de développer de nouvelles stratégies appropriées pour capter ces groupes cibles exclus du système, en créant de nouveaux produits adaptés à leur statut. Ce faisant, ils **élargissent leur champ d'action** en touchant le **maximum d'individus**.

Partenaires d'Exécution de la Composante

Partenaires	Rôle attendu	Avantages
ONG / agents services techniques	<ul style="list-style-type: none"> * Organisation/sensibilisation * Encadrement/ formation des cibles 	<ul style="list-style-type: none"> * Rémunération des prestations * Appui institutionnel <ul style="list-style-type: none"> - Equipement - Formation
Service Financier Décentralisé	<ul style="list-style-type: none"> * Accessibilité de la microfinance aux pauvres * Financement d'AGR des cibles * Recouvrement des crédits * Suivi financier des projets 	<ul style="list-style-type: none"> * Mise à disposition de lignes de crédit * Formation personnel services non financiers * Rémunération des prestations de services * Elargissement de leur clientèle * Appui institutionnel
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> * Organisation * Disponibilité pour la formation * Exploitation correcte des A.G.R * Remboursement des prêts * Insertion progressive dans les circuits formels des SFD 	<ul style="list-style-type: none"> * Formation en divers thèmes * Financement durable de leurs A.G.R. * Accès aux services financiers décentralisés aux taux du marché

I - COMMENTAIRE SUR LES CONDITIONS D'OCTROI DES CREDITS

1. L'Apport personnel :

Compte tenu du niveau de pauvreté des groupes cibles visés dans les guichets I et II, faire de l'apport personnel une conditionnalité pour accéder au crédit serait un moyen d'exclusion des principaux cibles du projet. C'est pour cette raison que nous proposons que l'apport personnel ne soit pas exigé aux groupes cibles des guichets I et II.

2. Les Taux d'Intérêt :

Le rapport d'évaluation oriente vers l'application des taux du marché dans le cadre de la mise en œuvre volet crédit. Mais la spécificité des s groupes cibles du projet et les réalités de terrain confortées par le principe de l'approche participative, nous recommande à trouver des solutions alternatives pour nous adapter à leurs réalités. C'est ainsi que nous avons jugé nécessaire de proposer trois taux d'intérêt modulés par guichet et évolutifs (5%, 8%, et 10%) pour atteindre les taux du marché d'ici à la fin du projet. Cette démarche permettra à nos groupes cibles de se familiariser progressivement aux conditions d'octroi de crédit des services financiers décentralisés pour s'y insérer durablement

3. Les Montants des Crédits (Maximum)

Il est prévu des crédits de 25.000 F maximum pour un individu et 250.000 F pour un groupement. Ces montants peuvent être jugés faibles mais ils ont été fixés à partir d'expériences vécues, mais aussi de l'expression des populations, pour discriminer les cibles du guichet I dont le taux d'intérêt est le plus faible (5 % / an) et pour tenir compte de la capacité d'absorption de groupes cibles vulnérables.

4. La Garantie

Tout individu doit avoir l'aval d'un groupement / association pour prétendre bénéficier d'un crédit au niveau des guichets I et II.

Pour les groupements et associations la garantie sera constituée par la caution solidaire qui est un engagement collectif des membres à rembourser le prêt au cas où un membre serait défaillant ou en difficulté de remboursement.

5. Passage d'un Guichet à un autre :

Le passage d'un guichet à un autre sera en fonction des résultats de la gestion du premier crédit reçu (bonne exécution des activités financées, remboursement intégral du crédit etc...), du montant de la demande de financement et de la capacité d'absorption du groupe cible.

L'ensemble de ces critères sera laissé à l'appréciation des services financiers décentralisés des mutuelles et G.E.C. . Si le SFD constate qu'un groupe cible du guichet I a rempli toutes les conditions pour accéder au guichet II, il doit lui notifier qu'il n'est plus éligible au premier guichet. Cette même disposition est valable du guichet II au guichet III.(au-delà de deux rotations au niveau d'un guichet, l'emprunteur devrait passer à un autre guichet).

SYSTEMES DE FINANCEMENT PROPOSES

FINANCEMENT

AT / CPEC

MISE A DISPOSITION

PLCP

CNCAS

SFD

Activités Génératrices de Revenus

GEC et/ou Mutuelles

CEC

Microfinance

CATEGORIE 1

CATEGORIE 2

CATEGORIE 3

- Jeunes organisés sans expérience de crédit, sans revenus;
- Personnes handicapées
- Personnes du 3ème âge ayant des capacités de développer des activités;
- Femmes chefs de ménages sans revenus
- Hommes et femmes à revenus précaires

- Associations/groupes de jeunes et/ou de femmes ayant des difficultés d'accès au crédit
- Individus : hommes et femmes à faibles revenus;
- Jeunes diplômés (es) sans emploi mais organisés

- Micro et petites entreprises de jeunes et/ou de femmes en difficultés de développement ou en extension

ESPRIT EVOLUTIF DES CATEGORIES
ONG, SFD et SERVICES TECHNIQUES COMPETENTS

**COMPOSANTE
MICROFINANCE &
APPUI AUX ACTIVITES
GENERATRICES DE
REVENUS**



**CONSISTANCE DU
PROGRAMME**

RESULTATS ATTENDUS



**CAPACITES RENFORCEES DES
PARTENAIRES ET DES GROUPES CIBLES**

- Mettre en place et appuyer 15 CAPEC
 - Former les responsables des ONG, SFD et services techniques de l'Etat
 - Former 3000 représentants de bénéficiaires à la mise en place et à la gestion de CLEC
 - Former 1800 représentants de bénéficiaires à l'utilisation du crédit et en gestion de projet
- 

**LES GROUPES CIBLES ACCEDENT
DE MANIERE DURABLE AU CREDIT**

- Octroyer 290.000 micro crédits aux groupes cibles et 2400 crédits aux CLEC
 - Mettre en place un mécanisme de pérennisation du système de crédit développé
- 

ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES MICROFINANCE

• ACTIVITES REALISEES

ELABORATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION PERIODE: 2001 - 2002

- Politique de crédit de la composante
- Schéma de mobilisation du fonds de crédit
- Conditions d'octroi de crédit par catégorie
- Processus de financement des projets
- Rôles de intervenants dans le processus
- Approche participative et décentralisée
- Pérennisation des activités

REALISATION QUATRE ETUDES

début processus: 1er Juin 2001
Adjudication définitive par la BAD: Janv 2002
Transmission rapport à la BAD: Avril 2002

- - Créneaux porteurs;
- - Diagnostic des SFD
- - Diagnostic des caisses de base
- - Mise en place de systèmes de crédit adaptés aux pauvres

RECRUTEMENT PARTENAIRES

Début processus pour ONG: nov. 2001
Approbation de l'adjudication /BAD : 23/05/02
Début du processus pour BE: Fév. 2002
adjudication provisoire: Mars 2003

- Sélection des SFD;
- Recrutement des 15 ONG;
- Recrutement de 4 bureaux d'études pour la formation des partenaires;
- Signature protocole avec Cellule AT/CPEC

MOBILISATION FONDS DE CREDIT

Septembre 2001 pour la contrepartie 2001
Juin 2003 pour la contrepartie 2002

- Elaboration des planning prévisionnels de financement et des demandes de décaissement;
- Mobilisation fonds contrepartie 2001 et 2002;
- Mise à disposition des fonds aux 9 SFD
- Transmission demandes de décaissement des SFD à la BAD;

FINANCEMENT DE PROJETS

Démarrage: Janvier 2003

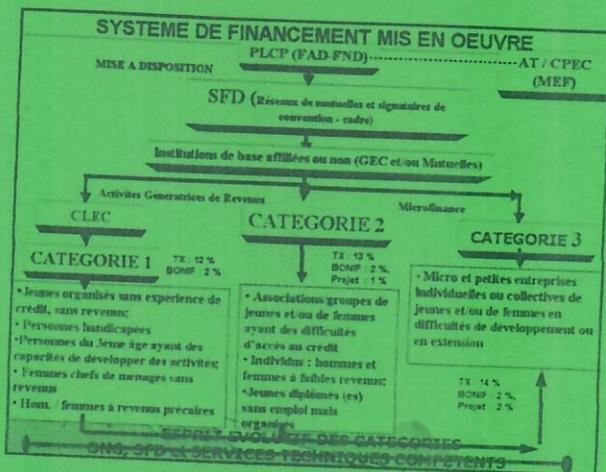
- Elaboration de plus de 2000 requêtes de financement par les ONG;
- Evaluation des dossiers de projets par les comités de crédit des SFD;
- Octroi de 823 crédits à des promoteurs par les SFD pour un montant de 397.409.975 F CFA;
- Suivi financier et recouvrement des crédits par les SFD

MISE EN PLACE DE CLEC

Depuis Février 2003 pour les CLEC
Démarrage sélection fournisseurs: Mai 2002
Adjudication provisoire: Mars 2003
Approbation BAD: toujours attendue

- Identification de caisses existantes;
- Organisation des caisses existantes;
- Création de nouvelles CLEC dans les CB;
- Mise en place des organes des CLEC;
- Formation des membres des organes;
- Sélection des fournisseurs pour l'équipement des CLEC (coffres, tables / chaises et documents de gestion

- MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE MICROFINANCE ET APPUI AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS



REPARTITION DES 15 ONG ET 9 SFD

REGION DE DAKAR

ONG / OCB Microfinance	Structures Financières Décentralisées
CONACAP	PAMECAS
AJED	FDEA
	ASACASF
	RECEC

REPARTITION DES 15 ONG ET 9 SFD

REGION DE THIES

ONG / OCB Microfinance	Structures Financières Décentralisées
GREEN Senegal	CMS
ANMFR	FDEA
ACA	UNACCOIS

REPARTITION DES 15 ONG ET 9 SFD

REGION DE TAMBACOUNDA

ONG / OCB Microfinance	Structures Financières Décentralisées
AFRICARE	ACEP
AVPK	CMS
	UNACCOIS

RELEVÉ DES FINANCEMENTS DANS LES 5 REGIONS

REGIONS	C.B TOUCHE ES	NBRE DE PROJET S FINANC	MONTANT DES FINANCEME NTS	PERSONNE S TOUCH EES
DAKAR	33	125	94 115 790	1 088
THIES	14	52	62 124 500	944
DIOURB EL	28	149	136 055 000	1 260
KOLDA	27	283	70 058 850	2 484
TAMB A TOTAL	25	212	35 055 835	683
	127	823	397 409 975	6 459

SUIVI DES ACTIVITES

Depuis le 15 Décembre 2002

- Elaboration d'un système de suivi et de fiches de suivi;
- Missions de supervision et suivi trimestriel des activités des partenaires;
- Suivi technique de proximité des AGR par les ONG;
- Coordination des activités des partenaires par les URG au niveau régional

PERSPECTIVES

ACTIVITÉS À RÉALISER

EXECUTION DES FORMATIONS

- Contractualisation avec bureaux d'études chargés de la formation des partenaires
- Formation des partenaires
- Formation des bénéficiaires

MISE EN PLACE DE CAPEC

- Construction de 15 CAPEC
- Equipement des CAPEC
- Mise en place des fonds de crédit



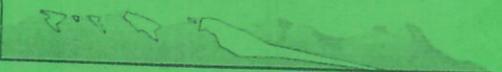
MOBILISATION DU FONDS DE CREDIT

- Mobilisation participation de la BAD
- Mobilisation de la contrepartie 2000; 2003 et 2004



EQUIPEMENT DES CLEC

- Acquisition et mise en place des coffres
- Acquisition et mise en place de mobiliers
- Acquisition et mise en place de documents de gestion



RECRUTEMENT DE CONSULTANT POUR LES EVALUATIONS A MI-PAROURS ET FINALE

- Appel d'offres restreint (à partir de la banque de données de la composante)
- Evaluation des offres et adjudication du marché
- Signature du contrat
- Ordre de service pour démarrer la mission



POURSUITES DES ACTIVITÉS EN COURS

- Elaboration de requêtes de financement /ONG
 - Mise en place de CLEC par les ONG
 - Mise à disposition du fonds de crédit aux SFD
 - Evaluation des dossiers de projets par les SFD
 - Octroi de crédits aux promoteurs par les SFD
 - Suivi financier et recouvrement des crédits
 - Supervision / suivi des activités des partenaires
 - Suivi technique de proximité des AGR / ONG
- 

CONTRAINTES

- Lourdeurs et lenteur des procédures BAD
 - Retard dans la mise en place des fonds de crédit par la BAD et la contrepartie
 - Non respect par certaines SFD des conditions de crédit retenues dans la convention
 - Tendance de certaines ONG à n'élaborer que des projets de la 2ème et de la 3ème catégorie
- 

- Conditions de crédit des SFD inaccessibles aux groupes cibles du PLCP
 - Négociations difficiles avec les SFD
 - lenteurs des procédures BAD pour approuver les dao et l'adjudication provisoire
 - Non prise en charge par certaines SFD des cibles de la catégorie I
- 

RECOMMANDATIONS

- Alléger les procédures de décaissement du fonds de crédit aussi bien au niveau de la BAD qu'au niveau de la contrepartie
 - Respecter les conditions d'accès au crédit arrêtées de commun accord dans les conventions
 - Favoriser les petites AGR de la catégorie I pour toucher les cibles vulnérables
- 